



Justificatif de déclaration à l'inventaire d'un produit biocide

Société : AB7 INDUSTRIES BP9 CHEMIN DES MONGES 31450 DEYME (France) Identifiant BioCID : OLIVIER.BAUDRY

N° déclaration produit : 89108

Vous avez effectué, le 15/07/2025, à 15:55:55, la déclaration à l'inventaire du produit biocide suivant :

N° de produit	Nom(s) du Produit biocide
89108	TRAITEMENT ANTI-DEPOTS VERTS PAE 20L BIG MAT

Ce document est généré de façon automatique et est fourni à titre indicatif lors du dépôt d'une déclaration d'un produit biocide à l'inventaire.

Il ne constitue pas une validation de la déclaration transmise et ne peut en aucun cas être considéré comme une autorisation ou une prorogation d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) existante.

Récapitulatif des données déclarées

Composition en substances actives

Nom	N°CAS	N°BAS	Concentration
Chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylam monium	68424-85-1	63	23.97000 g/kg
Polymère de N- méthylméthanami ne (EINECS 204- 697-4) avec (chloromethyl)oxir	25988-97-0	1348	1.00000 g/kg

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché 14, rue Pierre et Marie Curie 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX ACI - COP-3-043





Liberté Égalité Fraternité

ane (EINECS 203-		
439-8)/chlorure		
d'ammonium		
quaternaire		
polymérisé (PQ		
Polymer)		

Caractéristiques du produit

caracteristiques du produit	
Type(s) de produit(s)	TP02 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux,TP10 Produits de protection des matériaux de construction
Présence de nanoparticule	Non
Type de formulation	SL - Concentré soluble
Catégorie d'utilisateur	Grand public
Usages	Algicide pour les surfaces, matériaux, équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux, Produits de protection des autres matériaux de construction
Détail si un autre type d'usage a été précisé :	
Conditionnement(s)	Bidon 20.00000 L (litre)

Classification

Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée,H319 Provoque une sévère irritation des yeux,H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette,P102 Tenir hors de portée des enfants,P264 Se laver



Liberté Égalité Fraternité



soigneusement après manipulation,P273 Eviter le rejet dans l'environnement,P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...,P302 P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon, P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer,P332 P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin, P337 P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin, P501 Éliminer le contenu/récipient dans...